

Emploi, rémunération et heures de travail, et postes vacants, octobre 2023

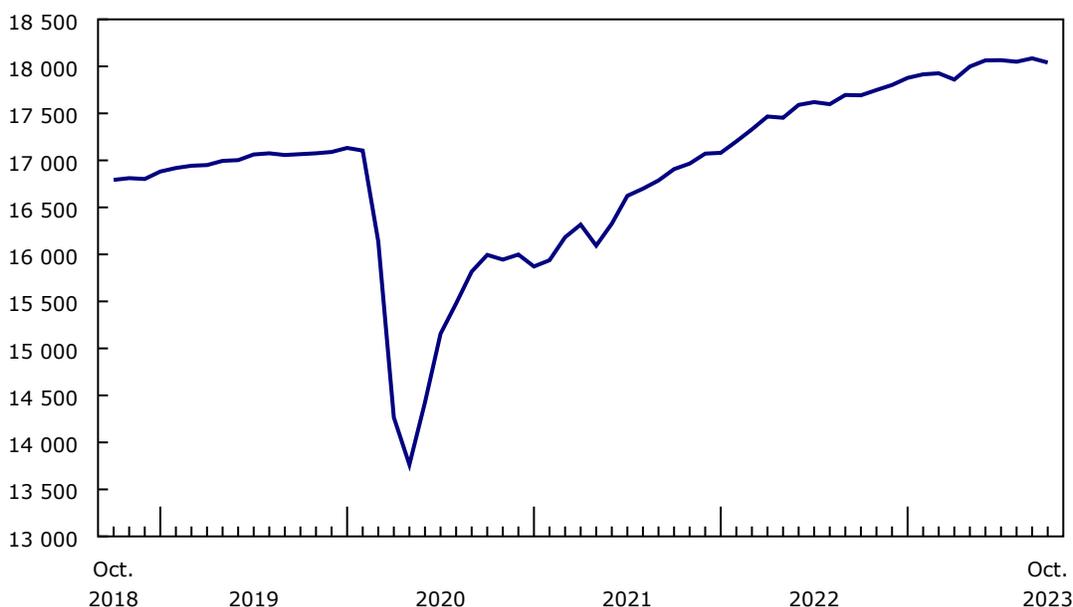
Diffusé à 8 h 30, heure de l'Est dans *Le Quotidien*, le jeudi 21 décembre 2023

Le nombre d'employés recevant une rémunération et des avantages sociaux de leur employeur, mesurés en tant qu'« emploi salarié » dans le cadre de l'Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail, a diminué de 44 600 (-0,2 %) en octobre, ce qui a contrebalancé la hausse de 36 200 (+0,2 %) enregistrée en septembre et a fait suite aux faibles variations observées en juillet et en août.

Parallèlement, le nombre de postes vacants (633 400) était pratiquement inchangé par rapport à septembre, après avoir diminué pendant cinq mois consécutifs de mai à septembre.

Graphique 1 L'emploi salarié recule en octobre

emploi salarié (milliers)

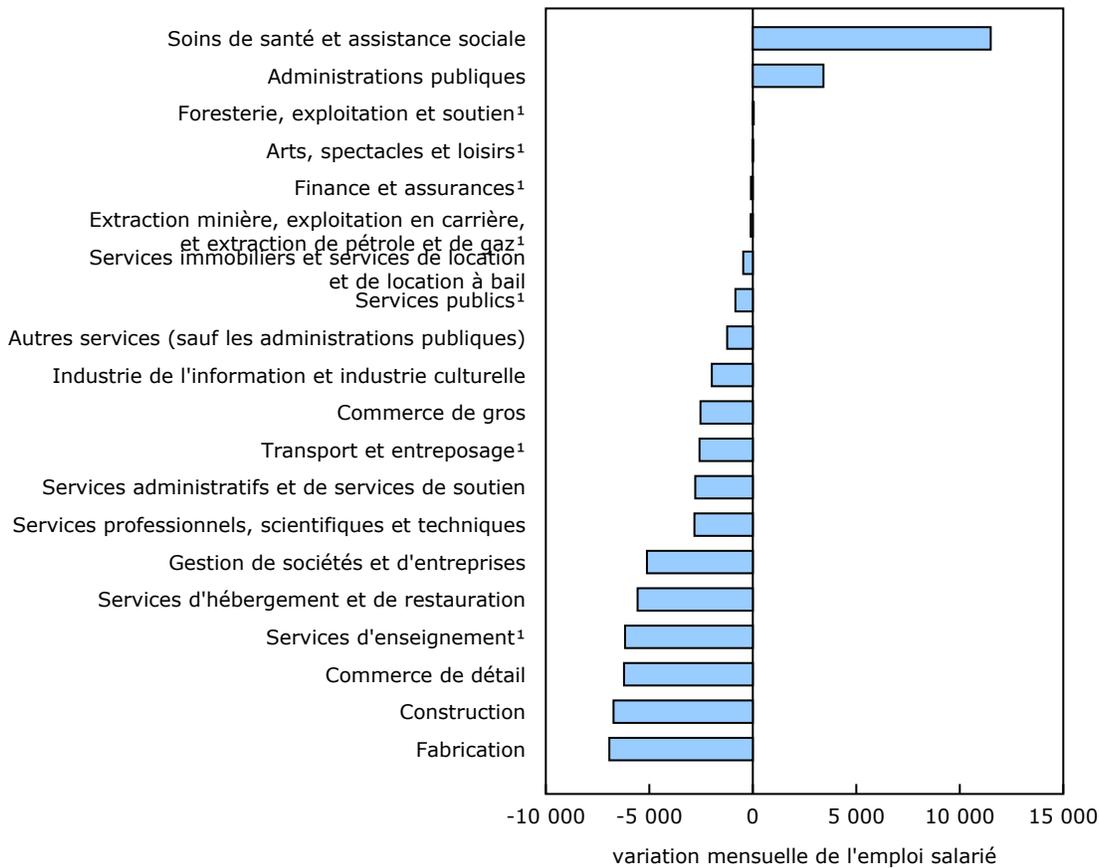


Source(s) : Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail (2612), tableau 14-10-0220-01.

En octobre, des baisses mensuelles du nombre d'emplois salariés ont été enregistrées dans 11 secteurs, et les baisses les plus marquées ont été observées dans la fabrication (-6 900; -0,4 %), la construction (-6 700; -0,6 %), le commerce de détail (-6 200; -0,3 %), les services d'hébergement et de restauration (-5 600; -0,4 %) et la gestion de sociétés et d'entreprises (-5 100; -4,1 %). Des hausses mensuelles ont été observées dans les soins de santé et l'assistance sociale (+11 500; +0,5 %) ainsi que dans les administrations publiques (+3 400; +0,3 %). Les sept autres secteurs ont enregistré peu de variation.



Graphique 2
L'emploi salarié total diminue de 44 600 en octobre



1. Les variations de l'emploi salarié ne sont pas statistiquement significatives.
Source(s) : Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail (2612), tableau 14-10-0220-01.

L'emploi salarié dans la fabrication poursuit sa tendance à la baisse en octobre

L'emploi salarié dans la fabrication a diminué de 6 900 (-0,4 %) en octobre, poursuivant la tendance à la baisse amorcée en juillet et portant la baisse totale depuis lors à 16 700 (-1,1 %). La diminution affichée en octobre a coïncidé avec un recul de 2,8 % des ventes du secteur de la fabrication au cours du même mois, soit le troisième recul mensuel consécutif, selon les plus récentes données de l'Enquête mensuelle sur les industries manufacturières.

En octobre, les baisses de l'emploi salarié dans la fabrication ont été principalement attribuables à la fabrication de matériel de transport (-1 900; -1,0 %), à la fabrication de produits chimiques (-1 200; -1,3 %) et à la fabrication de produits métalliques (-1 000; -0,6 %).

Les reculs de l'emploi salarié dans la fabrication se sont concentrés en Ontario (-6 100; -0,9 %) et à Terre-Neuve-et-Labrador (-2 100; -17,1 %), et ils ont été partiellement contrebalancés par la hausse affichée par le Québec (+1 400; +0,3 %).

L'emploi salarié recule dans la construction

L'emploi salarié dans la construction a diminué de 6 700 (-0,6 %) en octobre, après avoir augmenté de 3 600 (+0,3 %) en septembre et reculé de 13 100 (-1,1 %) en août. En octobre, l'emploi salarié dans la construction était en baisse de 16 200 par rapport au sommet atteint en juillet et il était pratiquement inchangé par rapport à mars.

En octobre, l'emploi salarié a baissé dans les travaux de génie civil (-2 600; -1,4 %), chez les entrepreneurs spécialisés (-2 400; -0,4 %) et dans la construction de bâtiments (-1 700; -0,6 %).

Le commerce de détail diminue pour un deuxième mois consécutif

En octobre, le nombre d'employés salariés travaillant dans le commerce de détail a diminué de 6 200 (-0,3 %). Cette baisse mensuelle s'est répartie principalement entre les détaillants d'alimentation (-3 100; -0,6 %) et les détaillants d'articles de sport et de passe-temps et d'instruments de musique et de détails divers (-2 700; -1,3 %).

Alors que la plupart des autres sous-secteurs du commerce de détail ont enregistré une baisse ou peu de variation en octobre, l'emploi salarié chez les détaillants de marchandises diverses a augmenté de 1 100 (+0,4 %), sous l'effet surtout de la hausse observée dans les clubs-entrepôts, les supercentres et les autres détaillants de marchandises diverses (+1 400; +0,9 %).

L'industrie des restaurants à service complet et des établissements de restauration à service restreint contribue le plus à la baisse enregistrée en octobre dans les services d'hébergement et de restauration

L'emploi salarié dans le secteur des services d'hébergement et de restauration a diminué de 5 600 (-0,4 %) en octobre.

La baisse enregistrée dans l'industrie des restaurants à service complet et des établissements de restauration à service restreint (-7 000; -0,7 %) a contribué le plus à la diminution de l'emploi salarié observée dans le secteur. La baisse affichée en octobre représentait la quatrième diminution mensuelle consécutive dans cette industrie, et a porté les baisses cumulatives enregistrées depuis juillet 2023 à 12 600 (-1,2 %).

L'emploi salarié dans les soins de santé et l'assistance sociale poursuit sa tendance à la hausse amorcée en septembre 2022

En octobre, l'emploi salarié dans les soins de santé et l'assistance sociale (+11 500; +0,5 %) a augmenté pour un troisième mois consécutif, poursuivant la tendance à la hausse amorcée en septembre 2022.

La hausse mensuelle en octobre 2023 s'est en grande partie concentrée dans les hôpitaux généraux et les hôpitaux de soins chirurgicaux (+7 300; +1,2 %), les services de garderie (+4 400; +2,5 %) et les établissements de soins infirmiers (+1 000; +0,4 %). Ces hausses ont été légèrement contrebalancées par la baisse enregistrée dans les services de soins de santé ambulatoires (-1 700; -0,3 %).

L'emploi salarié dans les administrations publiques continue de progresser

En octobre, l'emploi salarié dans les administrations publiques (+3 400; +0,3 %) a progressé pour un quatrième mois consécutif, ce qui a porté la hausse cumulative dans le secteur à 27 200 (+2,1 %) depuis juillet. Les plus fortes hausses mensuelles en octobre ont été enregistrées dans les administrations provinciales et territoriales (+4 800; +1,4 %) ainsi que dans l'administration publique fédérale (+1 300; +0,3 %).

Comparaison des tendances de l'Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail et de l'Enquête sur la population active relatives à l'emploi

Deux enquêtes mensuelles de Statistique Canada mesurent les niveaux et les tendances au chapitre de l'emploi : l'Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail (EERH) et l'Enquête sur la population active (EPA).

L'EPA fournit le portrait le plus actuel de l'emploi, fondé sur une enquête mensuelle auprès des ménages, et tient compte des salariés et des travailleurs autonomes dans tous les secteurs. Environ deux mois après la diffusion de l'EPA, l'EERH fournit des renseignements sur l'emploi salarié, y compris des renseignements détaillés selon l'industrie, fondés sur des données administratives de l'Agence du revenu du Canada. L'EERH se concentre sur les employés rémunérés et exclut le secteur de l'agriculture.

Lorsque l'on compare les résultats de l'EPA et de l'EERH, il est important de tenir compte des différences de concepts et de définitions. Par exemple, l'emploi salarié de l'EERH en octobre avait peu changé par rapport à juin, alors que, dans l'EPA, l'emploi total avait augmenté de 115 000 au cours de la période. Une partie de la différence entre les tendances récentes de l'emploi dans les deux enquêtes s'explique par le travail autonome, qui est inclus dans l'EPA, mais pas dans l'EERH. Le travail autonome a augmenté de 68 000 de juin à octobre dans l'EPA et a représenté la majeure partie (59,2 %) de l'augmentation de l'emploi total au cours de cette période.

La rémunération hebdomadaire moyenne augmente d'une année à l'autre en octobre

Par rapport au mois précédent, la rémunération hebdomadaire moyenne (1 222 \$) a peu varié en octobre pour un troisième mois consécutif. La construction (+1,4 % pour atteindre 1 522 \$) et les autres services (sauf les administrations publiques) (+1,5 % pour atteindre 1 053 \$) ont affiché des augmentations mensuelles de la rémunération hebdomadaire moyenne, tandis que les autres secteurs ont enregistré peu de variation.

Par rapport à un an plus tôt, la rémunération hebdomadaire moyenne a augmenté de 4,0 % en octobre, après avoir progressé de 3,9 % en septembre. En général, la croissance de la rémunération hebdomadaire moyenne peut s'expliquer par divers facteurs, y compris les variations des salaires et les changements dans la composition de l'emploi et les heures travaillées.

En octobre, le nombre moyen d'heures travaillées par semaine dans l'ensemble des secteurs était essentiellement inchangé par rapport au mois précédent, mais en hausse de 0,9 % (pour atteindre 33,5 heures) par rapport à un an plus tôt.

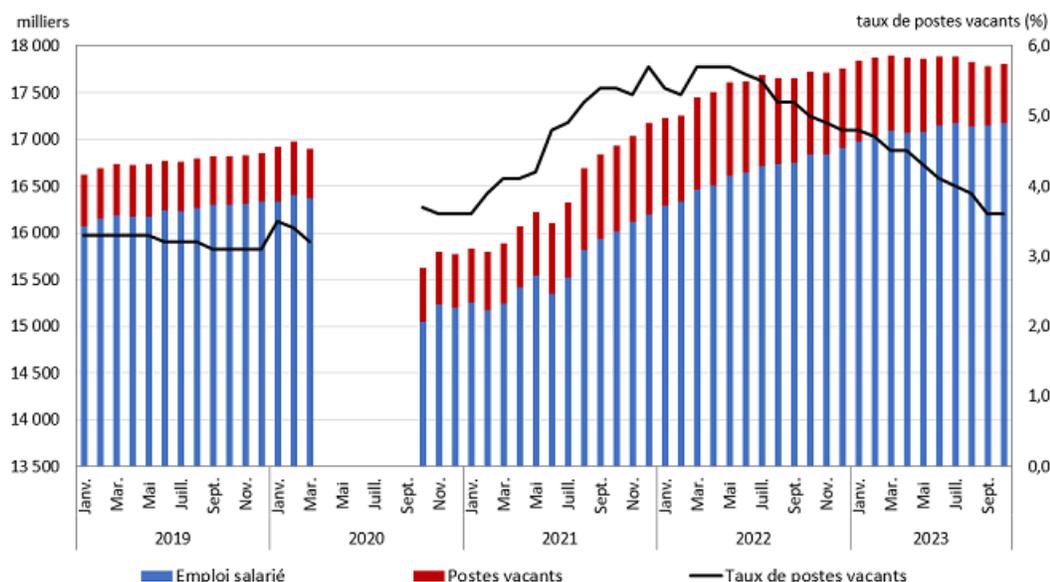
Le nombre de postes vacants se stabilise en octobre

En octobre, le nombre total de postes vacants (633 400) était pratiquement inchangé par rapport à septembre, après avoir diminué pendant cinq mois consécutifs de mai à septembre. Le nombre de postes non pourvus en octobre était à son plus bas niveau depuis février 2021 (619 200).

La demande totale de main-d'œuvre, qui correspond à la somme des postes occupés et des postes vacants, a diminué (-87 500; -0,5 %) en octobre 2023 par rapport au sommet atteint en mars 2023 (17 895 000), car la baisse du nombre de postes vacants (-167 100; -20,9 %) était plus forte que l'augmentation de l'emploi salarié (+79 600; +0,5 %) au cours de la période.

Le taux de postes vacants — qui correspond au nombre de postes vacants exprimé en proportion de la demande de main-d'œuvre totale — s'est maintenu à 3,6 % en octobre, mais il était en baisse par rapport au taux de 4,5 % observé à la fois en mars et en avril.

Infographie 1 – Le nombre de postes vacants et le taux de postes vacants stagnent en octobre



Note(s) : La collecte des données de l'Enquête sur les postes vacants et les salaires a été suspendue d'avril 2020 à septembre 2020. Par conséquent, les données pour ces périodes de référence ne sont pas disponibles. Les données sont désaisonnalisées.

Source(s) : Enquête sur les postes vacants et les salaires (5217), tableau 14-10-0406-01.

En octobre, les baisses du nombre de postes vacants enregistrées dans la fabrication (-7 300; -16,1 %) et dans la gestion de sociétés et d'entreprises (-800; -24,4 %) ont été contrebalancées par les hausses observées dans la finance et les assurances (+6 600; +41,6 %), dans les administrations publiques (+2 500; +18,1 %) et dans les services publics (+1 100; +48,9 %).

Il y avait 1,9 chômeur pour chaque poste vacant en octobre 2023, ce qui est pratiquement inchangé par rapport au ratio enregistré en septembre, mais en hausse par rapport à celui de 1,3 observé en mars et en avril. En 2019, l'année précédant le début de la pandémie de COVID-19, le ratio chômeurs-postes vacants a varié entre 2,0 et 2,3.

Le nombre de postes vacants recule dans la fabrication

Le nombre de postes vacants dans la fabrication a diminué de 7 300 (-16,1 %) pour s'établir à 38 200 en octobre 2023, après avoir peu varié en septembre et avoir reculé pendant trois mois consécutifs de juin à août.

Le taux de postes vacants dans le secteur s'est établi à 2,4 % en octobre, en baisse par rapport à 2,8 % en septembre et à 3,6 % en mai.

Le nombre de postes vacants demeure stable dans les soins de santé et l'assistance sociale pour un deuxième mois consécutif

Le nombre de postes vacants dans les soins de santé et l'assistance sociale (130 200) a peu varié en octobre pour un deuxième mois consécutif, mais il était en baisse de 21 500 (-14,2 %) par rapport à avril, lorsque le nombre de postes vacants (151 600) était pratiquement inchangé par rapport au niveau record atteint en juillet 2022.

Le taux de postes vacants dans le secteur s'est établi à 5,3 % en octobre 2023, ce qui représente le taux le plus élevé parmi tous les secteurs. Le taux a peu varié par rapport à septembre, mais il était en baisse par rapport à avril (6,3 %). Le recul du taux de postes vacants enregistré d'avril à octobre est le résultat d'une diminution du nombre de postes vacants (-21 500; -14,2 %) combinée avec une hausse de l'emploi salarié (+54 600; +2,4 %) au cours de la période.

Le nombre de postes vacants augmente dans la finance et les assurances

Le nombre de postes vacants dans la finance et les assurances a progressé de 6 600 (+41,6 %) pour atteindre 22 300 en octobre, ce qui a contrebalancé la baisse nette enregistrée de juillet à septembre (-6 100; -27,9 %).

Le taux de postes vacants dans le secteur a augmenté pour atteindre 2,6 % en octobre, ce qui est en hausse par rapport à 1,8 % en septembre, mais pratiquement inchangé par rapport à juillet.

Le nombre de postes vacants diminue en Ontario et augmente au Québec

En Ontario, le nombre de postes vacants a reculé de 9 900 (-4,5 %) pour s'établir à 211 600 en octobre, après avoir diminué (-21 100; -8,7 %) en septembre et peu varié en août. La Saskatchewan (-5 000 pour s'établir à 19 000) et l'Île-du-Prince-Édouard (-800 pour s'établir à 2 400) ont aussi fait état de baisses du nombre de postes vacants en octobre.

Parallèlement, le nombre de postes vacants a progressé au Québec (+7 700 pour atteindre 151 100) en octobre, après avoir diminué pendant deux mois consécutifs en août (-17 000; -9,4 %) et en septembre (-19 500; -12,0 %). Le nombre de postes vacants a légèrement augmenté en Colombie-Britannique (+7 100 pour atteindre 108 600) en octobre mais il a peu varié dans les cinq autres provinces.

En octobre, le taux de postes vacants était le plus élevé en Colombie-Britannique (4,3 %), et le plus faible à Terre-Neuve-et-Labrador (3,0 %).

Objectifs liés au développement durable

Le 1^{er} janvier 2016, des pays du monde entier ont officiellement commencé à mettre en œuvre le [Programme de développement durable à l'horizon 2030](#), le plan d'action des Nations Unies axé sur la transformation qui vise à relever des défis mondiaux urgents au cours des 15 années suivantes. Ce plan repose sur 17 objectifs précis liés au développement durable.

L'Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail est un exemple de la manière dont Statistique Canada appuie le suivi des progrès concernant les objectifs mondiaux liés au développement durable. Ce communiqué servira à mesurer les objectifs suivants :



Note aux lecteurs

Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail

Le principal objectif de l'Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail (EERH) est de dresser un portrait mensuel du niveau de rémunération, de l'emploi et des heures travaillées, selon des catégories d'industrie détaillées, à l'échelle du pays, des provinces et des territoires.

L'emploi salarié, tel qu'il est mesuré au moyen de l'EERH, désigne le nombre d'employés recevant une rémunération et des avantages sociaux (revenu de travail) au cours d'un mois donné. Cette enquête ne vise pas les travailleurs autonomes de même que les propriétaires et les associés des entreprises non constituées en société et des bureaux voués à l'exercice d'une profession libérale ainsi que les employés du secteur agricole.

Les estimations de l'EERH sont produites en intégrant les données de trois sources : un recensement d'environ 1 million de retenues salariales fournies par l'Agence du revenu du Canada; l'Enquête sur la rémunération auprès des entreprises, qui permet de recueillir des données auprès d'un échantillon de 15 000 établissements; et les dossiers administratifs d'emploi dans les administrations publiques fédérale, provinciales et territoriales fournis par ces ordres de gouvernement.

Les estimations de la rémunération et des heures de travail hebdomadaires moyennes proviennent d'un échantillon et sont donc sujettes à la variabilité d'échantillonnage. La présente analyse porte sur les différences entre les estimations qui sont statistiquement significatives à un niveau de confiance de 68 %. Les estimations de l'emploi salarié sont fondées sur un recensement de données administratives et ne sont pas sujettes à la variabilité d'échantillonnage.

Lors de chaque diffusion des données de l'EERH, les données du mois précédent sont révisées. Les utilisateurs sont priés d'utiliser les données les plus à jour pour chaque mois.

Statistique Canada produit aussi des estimations de l'emploi à partir de l'Enquête sur la population active (EPA). L'EPA est une enquête-ménage mensuelle dont le principal objectif est de répartir la population en âge de travailler en trois catégories qui s'excluent mutuellement, à savoir les personnes occupées (y compris les travailleurs autonomes), les chômeurs et les inactifs. Cette enquête est la source d'information officielle concernant le taux de chômage, et elle permet de recueillir des données sur les caractéristiques sociodémographiques de l'ensemble de la population sur le marché du travail.

En raison de différences conceptuelles et méthodologiques, les estimations portant sur les variations dans l'EERH et l'EPA divergent de temps en temps. Toutefois, les tendances dont rendent compte les données sont semblables. Pour mieux comprendre les différences conceptuelles entre les estimations de l'emploi provenant de l'EPA et celles provenant de l'EERH, veuillez consulter la section 8 du Guide de l'Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail (72-203-G).

À moins d'indication contraire, les données figurant dans le présent communiqué sont désaisonnalisées, ce qui facilite les comparaisons, car les effets des variations saisonnières sont supprimés. Pour obtenir de plus amples renseignements sur la désaisonnalisation, veuillez consulter la page [Données désaisonnalisées — Foire aux questions](#).

Les données sur l'emploi salarié non agricole portent sur l'ensemble des salariés rémunérés à l'heure et des employés à salaire fixe, ainsi que sur la catégorie « autres salariés », qui comprend les travailleurs payés à la pièce et ceux payés seulement à la commission.

À moins d'indication contraire, les données sur le nombre moyen d'heures travaillées par semaine portent seulement sur les salariés rémunérés à l'heure et les employés à salaire fixe, et excluent les entreprises qui n'ont pas pu être classées selon un code du Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN).

Toutes les données sur la rémunération tiennent compte des heures supplémentaires et excluent les entreprises qui n'ont pas pu être classées selon un code du SCIAN. Les données sur la rémunération correspondent à la rémunération brute avant les retenues à la source. La rémunération hebdomadaire moyenne est obtenue en divisant les gains hebdomadaires totaux par le nombre de salariés.

Enquête sur les postes vacants et les salaires

L'Enquête sur les postes vacants et les salaires (EPVS) est une enquête trimestrielle. L'échantillon trimestriel des emplacements commerciaux est réparti sur les trois mois de collecte du trimestre, approximativement équilibré par province et par secteur d'activité pendant chacun des trois mois. Cela permet la production d'estimations trimestrielles et mensuelles.

Les estimations mensuelles provisoires sont produites pour les postes vacants, les taux de postes vacants et l'emploi salarié au moyen des réponses obtenues auprès des emplacements commerciaux échantillonnés pendant le mois de référence correspondant. La période de référence de l'EPVS est le premier jour du mois respectif.

Les estimations mensuelles provisoires sont révisées et finalisées lorsque les estimations trimestrielles correspondantes sont diffusées, ou peu après. Les utilisateurs sont priés d'utiliser les données les plus à jour pour chaque mois.

À moins d'indication contraire, les données figurant dans le présent communiqué sont désaisonnalisées, ce qui facilite les comparaisons, car les effets des variations saisonnières sont supprimés. Pour obtenir de plus amples renseignements sur la désaisonnalisation, veuillez consulter la page Données désaisonnalisées — Foire aux questions.

Bien que l'emploi mesuré dans le cadre de l'EPVS soit étalonné en fonction de l'emploi mesuré au moyen de l'EERH, les chiffres de l'emploi salarié tirés de l'EERH et les chiffres de l'emploi mensuels provisoires tirés de l'EPVS peuvent différer en raison des regroupements utilisés pour l'étalonnage et des différences sur le plan de la portée et des périodes de référence.

L'EPVS permet également de fournir des données trimestrielles exhaustives sur les postes vacants selon le secteur d'activité et les professions détaillées pour le Canada, les provinces, les territoires et les régions économiques; sur le salaire horaire offert; et sur les caractéristiques des postes vacants. Il est possible d'obtenir de plus amples renseignements sur les concepts et l'utilisation des données de l'EPVS dans le Guide de l'Enquête sur les postes vacants et les salaires (75-514-G).

Tableaux de données en temps réel

Les tableaux de données en temps réel 14-10-0357-01 et 14-10-0358-01 sont désormais archivés.

Les tableaux de données en temps réel 14-10-0331-01 et 14-10-0332-01 seront mis à jour le 8 janvier 2024.

Prochaine diffusion

Les données de novembre 2023 de l'EERH et de l'EPVS seront diffusées le 25 janvier 2024.

Tableau 1
Rémunération hebdomadaire moyenne (y compris les heures supplémentaires) pour l'ensemble des salariés — Données désaisonnalisées

| | Octobre 2022 | Septembre 2023 ^r | Octobre 2023 ^p | Septembre à octobre 2023 | Octobre 2022 à octobre 2023 | Septembre à octobre 2023 | Octobre 2022 à octobre 2023 |
|-------------------------------------------------------------------------------------|------------------|--------------------------------|------------------------------|----------------------------------|--------------------------------------|--------------------------------|--------------------------------------|
| | dollars courants | | | variation en dollars courants | | variation en % | |
| Ensemble des secteurs¹ | 1 174,95 | 1 218,07 | 1 222,29 | 4,22 | 47,34 | 0,3 | 4,0 |
| Foresterie, exploitation et soutien | 1 328,08 | 1 403,49 | 1 431,90 | 28,41 | 103,82 | 2,0 | 7,8 |
| Extraction minière, exploitation en carrière, et extraction de pétrole et de gaz | 2 282,47 | 2 309,95 | 2 328,62 | 18,67 | 46,15 | 0,8 | 2,0 |
| Services publics | 2 023,71 | 2 142,16 | 2 083,87 | -58,29 | 60,16 | -2,7 | 3,0 |
| Construction | 1 458,72 | 1 500,27 | 1 521,72 | 21,45 | 63,00 | 1,4 | 4,3 |
| Fabrication | 1 257,94 | 1 303,55 | 1 306,99 | 3,44 | 49,05 | 0,3 | 3,9 |
| Commerce de gros | 1 423,21 | 1 442,08 | 1 444,79 | 2,71 | 21,58 | 0,2 | 1,5 |
| Commerce de détail | 695,63 | 713,90 | 706,53 | -7,37 | 10,90 | -1,0 | 1,6 |
| Transport et entreposage | 1 243,10 | 1 255,82 | 1 266,83 | 11,01 | 23,73 | 0,9 | 1,9 |
| Industrie de l'information et industrie culturelle | 1 569,43 | 1 728,12 | 1 695,43 | -32,69 | 126,00 | -1,9 | 8,0 |
| Finance et assurances | 1 561,22 | 1 630,53 | 1 601,53 | -29,00 | 40,31 | -1,8 | 2,6 |
| Services immobiliers, de location et de location à bail | 1 269,47 | 1 210,65 | 1 205,60 | -5,05 | -63,87 | -0,4 | -5,0 |
| Services professionnels, scientifiques et techniques | 1 631,64 | 1 728,15 | 1 738,46 | 10,31 | 106,82 | 0,6 | 6,5 |
| Gestion de sociétés et d'entreprises | 1 553,33 | 1 678,92 | 1 730,88 | 51,96 | 177,55 | 3,1 | 11,4 |
| Services administratifs, de soutien, de gestion des déchets et d'assainissement | 960,51 | 1 028,42 | 1 030,24 | 1,82 | 69,73 | 0,2 | 7,3 |
| Services d'enseignement | 1 167,13 | 1 206,48 | 1 204,45 | -2,03 | 37,32 | -0,2 | 3,2 |
| Soins de santé et assistance sociale | 1 033,58 | 1 087,94 | 1 100,20 | 12,26 | 66,62 | 1,1 | 6,4 |
| Arts, spectacles et loisirs | 731,10 | 708,48 | 718,62 | 10,14 | -12,48 | 1,4 | -1,7 |
| Services d'hébergement et de restauration | 462,02 | 487,09 | 490,46 | 3,37 | 28,44 | 0,7 | 6,2 |
| Autres services (sauf les administrations publiques) | 990,55 | 1 038,07 | 1 053,37 | 15,30 | 62,82 | 1,5 | 6,3 |
| Administrations publiques | 1 513,96 | 1 551,25 | 1 560,04 | 8,79 | 46,08 | 0,6 | 3,0 |
| Provinces et territoires | | | | | | | |
| Terre-Neuve-et-Labrador | 1 166,84 | 1 214,37 | 1 219,05 | 4,68 | 52,21 | 0,4 | 4,5 |
| Île-du-Prince-Édouard | 987,59 | 1 029,83 | 1 035,87 | 6,04 | 48,28 | 0,6 | 4,9 |
| Nouvelle-Écosse | 1 035,26 | 1 082,91 | 1 088,45 | 5,54 | 53,19 | 0,5 | 5,1 |
| Nouveau-Brunswick | 1 074,17 | 1 126,42 | 1 109,47 | -16,95 | 35,30 | -1,5 | 3,3 |
| Québec | 1 124,71 | 1 172,62 | 1 178,21 | 5,59 | 53,50 | 0,5 | 4,8 |
| Ontario | 1 203,20 | 1 242,99 | 1 247,25 | 4,26 | 44,05 | 0,3 | 3,7 |
| Manitoba | 1 077,05 | 1 115,90 | 1 122,19 | 6,29 | 45,14 | 0,6 | 4,2 |
| Saskatchewan | 1 145,99 | 1 185,18 | 1 169,77 | -15,41 | 23,78 | -1,3 | 2,1 |
| Alberta | 1 262,73 | 1 290,35 | 1 294,78 | 4,43 | 32,05 | 0,3 | 2,5 |
| Colombie-Britannique | 1 174,29 | 1 238,83 | 1 230,54 | -8,29 | 56,25 | -0,7 | 4,8 |
| Yukon | 1 339,17 | 1 400,74 | 1 395,60 | -5,14 | 56,43 | -0,4 | 4,2 |
| Territoires du Nord-Ouest | 1 552,04 | 1 606,04 | 1 590,82 | -15,22 | 38,78 | -0,9 | 2,5 |
| Nunavut | 1 604,03 | 1 626,69 | 1 625,90 | -0,79 | 21,87 | -0,0 | 1,4 |

r révisé

p provisoire

1. La répartition sectorielle est fondée sur la version 1.0 du Système de classification des industries de l'Amérique du Nord de 2022.

Note(s) : Les données sur la rémunération correspondent à la rémunération brute avant les retenues à la source.**Source(s)** : Tableau [14-10-0223-01](#).

Tableau 2
Nombre d'employés — Données désaisonnalisées

| | Octobre 2022 | Septembre 2023 ^r | Octobre 2023 ^p | Septembre à octobre 2023 | Octobre 2022 à octobre 2023 | Septembre à octobre 2023 | Octobre 2022 à octobre 2023 |
|----------------------------------------------------------------------------------|-----------------|--------------------------------|------------------------------|--------------------------------|--------------------------------------|--------------------------------|--------------------------------------|
| | milliers | | | variation en milliers | | variation en % | |
| Ensemble des secteurs¹ | 17 692,0 | 18 085,5 | 18 040,9 | -44,6 | 348,8 | -0,2 | 2,0 |
| Foresterie, exploitation et soutien | 37,3 | 37,0 | 37,0 | 0,0 | -0,3 | 0,1 | -0,9 |
| Extraction minière, exploitation en carrière, et extraction de pétrole et de gaz | 208,7 | 213,3 | 213,2 | -0,1 | 4,4 | -0,0 | 2,1 |
| Services publics | 129,8 | 134,9 | 134,0 | -0,8 | 4,3 | -0,6 | 3,3 |
| Construction | 1 133,8 | 1 168,5 | 1 161,8 | -6,7 | 28,0 | -0,6 | 2,5 |
| Fabrication | 1 558,8 | 1 563,5 | 1 556,6 | -6,9 | -2,2 | -0,4 | -0,1 |
| Commerce de gros | 817,3 | 825,5 | 822,9 | -2,5 | 5,7 | -0,3 | 0,7 |
| Commerce de détail | 2 014,0 | 2 019,7 | 2 013,4 | -6,2 | -0,6 | -0,3 | -0,0 |
| Transport et entreposage | 817,2 | 841,9 | 839,3 | -2,6 | 22,1 | -0,3 | 2,7 |
| Industrie de l'information et industrie culturelle | 389,8 | 358,1 | 356,1 | -2,0 | -33,7 | -0,6 | -8,7 |
| Finance et assurances | 819,6 | 840,5 | 840,4 | -0,1 | 20,8 | -0,0 | 2,5 |
| Services immobiliers, de location et de location à bail | 288,7 | 291,9 | 291,4 | -0,5 | 2,7 | -0,2 | 0,9 |
| Services professionnels, scientifiques et techniques | 1 192,4 | 1 217,7 | 1 214,9 | -2,8 | 22,5 | -0,2 | 1,9 |
| Gestion de sociétés et d'entreprises | 122,0 | 125,2 | 120,1 | -5,1 | -1,9 | -4,1 | -1,5 |
| Services administratifs, de soutien, de gestion des déchets et d'assainissement | 832,8 | 836,7 | 833,9 | -2,8 | 1,1 | -0,3 | 0,1 |
| Services d'enseignement | 1 397,7 | 1 458,8 | 1 452,6 | -6,2 | 54,9 | -0,4 | 3,9 |
| Soins de santé et assistance sociale | 2 234,9 | 2 319,2 | 2 330,7 | 11,5 | 95,8 | 0,5 | 4,3 |
| Arts, spectacles et loisirs | 293,3 | 316,3 | 316,3 | 0,0 | 22,9 | 0,0 | 7,8 |
| Services d'hébergement et de restauration | 1 275,0 | 1 307,1 | 1 301,5 | -5,6 | 26,5 | -0,4 | 2,1 |
| Autres services (sauf les administrations publiques) | 545,2 | 564,2 | 563,0 | -1,2 | 17,9 | -0,2 | 3,3 |
| Administrations publiques | 1 235,7 | 1 291,8 | 1 295,2 | 3,4 | 59,6 | 0,3 | 4,8 |
| Provinces et territoires | | | | | | | |
| Terre-Neuve-et-Labrador | 218,4 | 222,4 | 221,2 | -1,2 | 2,8 | -0,5 | 1,3 |
| Île-du-Prince-Édouard | 74,9 | 78,1 | 77,4 | -0,7 | 2,5 | -0,9 | 3,3 |
| Nouvelle-Écosse | 438,2 | 449,8 | 453,1 | 3,3 | 14,9 | 0,7 | 3,4 |
| Nouveau-Brunswick | 347,6 | 352,1 | 354,2 | 2,0 | 6,5 | 0,6 | 1,9 |
| Québec | 4 010,5 | 4 061,3 | 4 064,6 | 3,4 | 54,1 | 0,1 | 1,4 |
| Ontario | 6 864,4 | 7 022,1 | 6 981,9 | -40,2 | 117,6 | -0,6 | 1,7 |
| Manitoba | 631,6 | 643,8 | 641,2 | -2,6 | 9,6 | -0,4 | 1,5 |
| Saskatchewan | 497,1 | 507,4 | 508,3 | 0,9 | 11,3 | 0,2 | 2,3 |
| Alberta | 2 056,0 | 2 124,9 | 2 123,4 | -1,5 | 67,4 | -0,1 | 3,3 |
| Colombie-Britannique | 2 481,0 | 2 552,9 | 2 544,3 | -8,6 | 63,2 | -0,3 | 2,5 |
| Yukon | 24,1 | 24,5 | 24,4 | -0,1 | 0,4 | -0,5 | 1,5 |
| Territoires du Nord-Ouest | 27,8 | 26,0 | 26,6 | 0,6 | -1,1 | 2,3 | -4,1 |
| Nunavut | 20,5 | 20,1 | 20,2 | 0,0 | -0,3 | 0,2 | -1,5 |

r révisé

p provisoire

1. La répartition sectorielle est fondée sur la version 1.0 du Système de classification des industries de l'Amérique du Nord de 2022.

Source(s) : Tableau 14-10-0223-01.

Tableau 3
Postes vacants et taux de postes vacants, données désaisonnalisées¹

| | Octobre 2023 ^P Employés salariés ² | Octobre 2023 ^P Postes vacants | Octobre 2023 ^P Taux de postes vacants |
|----------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------|---------------------------------------------|-----------------------------------------------------|
| | milliers | | % |
| Ensemble des secteurs³ | 17 174,1 | 633,4 | 3,6 |
| Agriculture, foresterie, pêche et chasse | 239,4 | 10,5 | 4,2 |
| Extraction minière, exploitation en carrière, et extraction de pétrole et de gaz | 214,4 | 7,4 | 3,3 |
| Services publics | 136,3 | 3,4 | 2,4 |
| Construction | 1 173,5 | 57,5 | 4,7 |
| Fabrication | 1 566,9 | 38,2 | 2,4 |
| Commerce de gros | 823,4 | 24,8 | 2,9 |
| Commerce de détail | 2 023,0 | 59,8 | 2,9 |
| Transport et entreposage | 842,7 | 34,1 | 3,9 |
| Industrie de l'information et industrie culturelle | 357,7 | 9,5 | 2,6 |
| Finance et assurances | 840,1 | 22,3 | 2,6 |
| Services immobiliers, de location et de location à bail | 289,7 | 7,8 | 2,6 |
| Services professionnels, scientifiques et techniques | 1 216,4 | 39,3 | 3,1 |
| Gestion de sociétés et d'entreprises | 126,6 | 2,3 | 1,8 |
| Services administratifs, de soutien, de gestion des déchets et d'assainissement | 839,9 | 36,7 | 4,2 |
| Services d'enseignement | 1 442,8 | 21,4 | 1,5 |
| Soins de santé et assistance sociale | 2 320,4 | 130,2 | 5,3 |
| Arts, spectacles et loisirs | 313,9 | 11,1 | 3,4 |
| Services d'hébergement et de restauration | 1 284,3 | 70,6 | 5,2 |
| Autres services (sauf les administrations publiques) | 565,9 | 30,1 | 5,1 |
| Administrations publiques ⁴ | 557,2 | 16,4 | 2,9 |
| Provinces et territoires | | | |
| Terre-Neuve-et-Labrador | 209,7 | 6,5 | 3,0 |
| Île-du-Prince-Édouard | 69,3 | 2,4 | 3,4 |
| Nouvelle-Écosse | 422,0 | 14,2 | 3,3 |
| Nouveau-Brunswick | 334,2 | 11,0 | 3,2 |
| Québec | 3 841,2 | 151,1 | 3,8 |
| Ontario | 6 665,4 | 211,6 | 3,1 |
| Manitoba | 600,9 | 24,0 | 3,8 |
| Saskatchewan | 493,3 | 19,0 | 3,7 |
| Alberta | 2 055,3 | 82,3 | 3,8 |
| Colombie-Britannique | 2 427,0 | 108,6 | 4,3 |
| Yukon | 19,4 | 1,0 | 4,8 |
| Territoires du Nord-Ouest | 20,7 | 1,3 ^E | 5,9 ^E |
| Nunavut | 15,9 | F | F |

^P provisoire

^E à utiliser avec prudence

^F trop peu fiable pour être publié

1. Les estimations sont provisoires jusqu'à ce que les données trimestrielles connexes soient diffusées.

2. Les estimations de l'emploi tirées de l'Enquête sur les postes vacants et les salaires (EPVS) peuvent différer des estimations de l'emploi tirées de l'Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail en raison du regroupement pour le calage et des différences de couverture et de période de référence. De plus, les données de l'EPVS sont désaisonnalisées.

3. La répartition sectorielle est fondée sur la version 3.0 du Système de classification des industries de l'Amérique du Nord de 2017.

4. À l'exclusion des administrations publiques provinciales, territoriales et fédérale; ainsi que des organismes publics internationaux et autres organismes publics extraterritoriaux.

Source(s) : Tableaux [14-10-0406-01](#) et [14-10-0432-01](#).

Tableaux disponibles : [14-10-0201-01](#), [14-10-0203-01](#), [14-10-0205-01](#), [14-10-0209-01](#), [14-10-0211-01](#), [14-10-0213-01](#), [14-10-0214-01](#), [14-10-0216-01](#), [14-10-0218-01](#), [14-10-0220-01](#) à [14-10-0223-01](#) , [14-10-0255-01](#), [14-10-0371-01](#), [14-10-0372-01](#), [14-10-0406-01](#) et [14-10-0432-01](#).

Définitions, source de données et méthodes : numéros d'enquête [2612](#) et [5217](#).

Il est possible d'obtenir de plus amples renseignements sur les concepts et l'utilisation de l'Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail dans le *Guide de l'Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail* ([72-203-G](#)).

Le produit « [La rémunération et l'emploi salarié en bref : appli interactive](#) » ([14200001](#)) est maintenant accessible. Cette application interactive de visualisation de données permet de brosser un portrait détaillé du marché du travail canadien à l'aide des données les plus récentes de l'Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail. Les estimations sont désaisonnalisées et sont offertes selon la province et le principal secteur d'activité. L'application comprend également des estimations historiques remontant à 10 ans. Elle permet aux utilisateurs d'explorer et de personnaliser rapidement et aisément l'information présentée. Il est possible de combiner plusieurs provinces et secteurs d'activité afin de créer ses propres domaines d'intérêt associés au marché du travail.

Pour obtenir plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec nous au 514-283-8300 ou composez sans frais le 1-800-263-1136 (infostats@statcan.gc.ca), ou communiquez avec les Relations avec les médias (statcan.mediahotline-ligneinfomedias.statcan@statcan.gc.ca).